

Le 21 Octobre 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Des plateformes pour favoriser le diagnostic précoce des troubles du neuro-développement chez les moins de 7 ans

En Occitanie on estime que plus de 21000 enfants de moins de 7 ans présentent des troubles du neuro-développement (troubles de l'apprentissage, troubles du spectre autistique, déficience intellectuelle, trouble de l'attention, de la communication...) Le repérage d'écart de développement, le diagnostic et la mise en œuvre d'interventions précoces augmentent les chances des enfants de développer leurs compétences et réussir leur inclusion en milieu ordinaire. La création de Plateformes d'orientation et de coordination dans chaque département a pour objectif de permettre aux familles d'avoir accès à des interventions de professionnels le plus tôt possible sans attendre d'avoir un diagnostic stabilisé.

1. Repérer le plus tôt possible les signes d'un écart inhabituel de développement

La première étape consiste à repérer chez les enfants un écart inhabituel de développement. En cas de doute ou d'inquiétude concernant le développement d'un enfant, en première intention, la famille doit consulter un médecin (Médecin traitant, pédiatre, médecin de la PMI, médecin scolaire) Si les signes sont avérés, le médecin propose l'orientation vers la **plateforme de coordination et d'orientation** la plus proche de son domicile.

2. Des plateformes pour accompagner les familles dans un parcours de soins coordonné

Ces plateformes regroupent des professionnels spécialisés qui vont accompagner la famille dans les différentes étapes. Jusqu'à présent le diagnostic des troubles intervient en moyenne autour de 7 ans. Il s'agit d'une démarche complexe qui peut s'étaler sur une durée de un à deux ans. Il est pourtant important d'agir le plus tôt possible alors que l'enfant bénéficie d'une grande plasticité cérébrale. C'est l'objectif de ces équipes qui peuvent mettre en place une prise en charge sur mesure et faciliter l'accès à des bilans et évaluations. L'enfant intègre alors « un parcours de soins », et dans ce cadre les bilans et interventions des psychomotriciens, ergothérapeutes et psychologues libéraux, auparavant à la charge des familles, sont pris en charge par l'Assurance maladie sous forme de forfait.



[Voir la vidéo de présentation
des plateformes de coordination et d'orientation](#)

.../

Agence Régionale de Santé Occitanie
26-28 Parc Club du Millénaire
1025 rue Henri Becquerel
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

www.occitanie.ars.sante.fr @ARS_OC

Contacts presse ARS :

Vincent DROCHON

Sébastien PAGEAU

Anne CIANFARANI

04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77 (Montpellier)

vincent.drochon@ars.sante.fr

04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier)

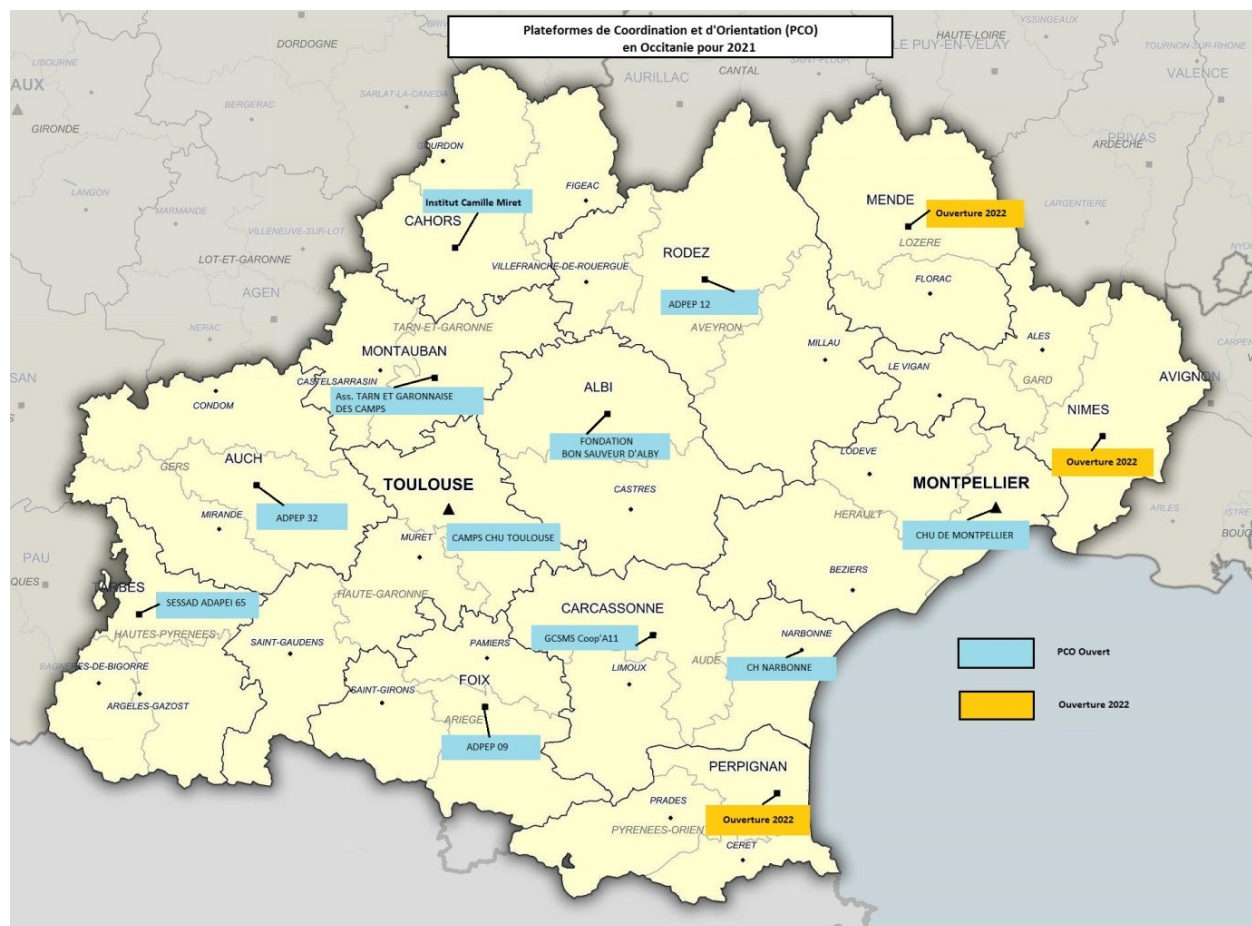
sebastien.pageau@ars.sante.fr

05 34 30 25 39 / 07 60 37 01 19 (Toulouse)

anne.cianfarani@ars.sante.fr

Les plateformes de coordination et d'orientation en Occitanie

Actuellement, la région Occitanie compte 11 plateformes réparties sur 10 départements. D'ici fin 2022, l'ensemble des départements de notre région disposera d'une plateforme. Depuis leur déploiement fin 2020, plus de 1000 enfants ont pu bénéficier d'un parcours d'intervention précoce coordonné par ces professionnels.



Agence Régionale de Santé Occitanie
26-28 Parc Club du Millénaire
1025 rue Henri Becquerel
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

www.occitanie.ars.sante.fr @ARS_OC

Contacts presse ARS :

Vincent DROCHON

Sébastien PAGEAU

Anne CIANFARANI

04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77 (Montpellier)
vincent.drochon@ars.sante.fr

04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier)
sebastien.pageau@ars.sante.fr

05 34 30 25 39 / 07 60 37 01 19 (Toulouse)
anne.cianfarani@ars.sante.fr